



AVS : signature d'une convention cadre

La Fédération Générale des PEP, AUTISME France, la FNASEPH et la Ligue de l'Enseignement ont signé, hier, mardi 1^{er} juin, la Convention « Cadre » de reprise des AVS (auxiliaires de vie scolaire).

Cette convention prolonge le dispositif transitoire engagé en septembre 2009, amélioré par des conditions plus souples permettant de meilleures réponses.

Pour autant, les associations vont continuer dans les mois à venir à exiger la reconnaissance du métier d'accompagnant scolaire et social.

Les quatre associations décident donc de s'organiser en : « Collectif National des Associations Signataires » pour coordonner tant sur le plan national que départemental, leurs actions et répondre de façon cohérente aux attentes et besoins des jeunes et de leurs parents.

Contacts :

Fédération Générale des PEP : Service communication : Patricia Palu : 01 41 78 92 73
Standard : 01 41 78 92 60

Autisme France : Vincent Petit : 06 11 68 44 87

Fnaseph : contact@fnaseph.org

Ligue de l'enseignement : Service communication : 01 43 58 91 03